

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 820.714

Équipement sonore à commande à distance.

M. Louis ROUSSY résidant en France (Seine).

Demandé le 20 juillet 1936, à 15^h 27^m, à Paris.

Délivré le 9 août 1937. — Publié le 17 novembre 1937.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

L'équipement objet de la présente invention est plus particulièrement applicable aux jouets comportant un mobile susceptible d'être commandé électriquement d'un poste fixe. C'est le cas, par exemple, des chemins de fer électriques miniature qu'il est intéressant — dans le but d'augmenter l'intérêt du jeu — de munir d'un sifflet monté sur un des éléments du train et commandé à distance, quelle que soit la position qu'occupe le train sur son circuit de rail et cela aussi bien lorsque celui-là est en marche que lorsqu'il est à l'arrêt.

Le même équipement peut être adopté avantageusement chaque fois que l'on veut utiliser, pour la transmission de signaux sonores, des conducteurs déjà utilisés pour un autre service.

La figure unique du dessin annexé représente la réalisation d'un tel équipement destiné à un chemin de fer électrique miniature et permettant d'actionner, par la manœuvre du bouton 2 du poste de commande 1, un récepteur sonore 3 monté soit sur la locomotive, soit sur un des wagons du train 4 se déplaçant sur la voie 5. La liaison entre le poste de commande 1 et le récepteur sonore 3 est assurée uniquement par la voie 5, d'un modèle courant, sur laquelle se déplace le train 4.

Le poste de commande 1 comporte un générateur de courant de fréquence à fréquence musicale, constitué par un oscillateur à lampes à plusieurs électrodes dont le montage est réalisé suivant une disposition classique quelconque, hétérodyne, autodyne, etc.

L'oscillateur représenté ici utilise une lampe triode 6, les selfs 7, 8, 9, le condensateur 10. Cet oscillateur est mis en service par la manœuvre du bouton poussoir 2 qui contrôle l'alimentation de la lampe 6 assurée par le réseau général alimentant le chemin de fer à travers un dispositif ramenant ce courant à une valeur convenable; ce dispositif peut être soit une résistance telle que celle représentée en 11 sur le dessin annexé, soit un potentiomètre, soit un transformateur, soit encore le transformateur utilisé pour l'alimentation du chemin de fer lui-même.

Le poste de commande 1 peut être combiné avec le poste comportant les organes de changement de marche et de vitesse du chemin de fer jouet ou bien, il peut être indépendant de celui-ci comme représenté sur le dessin annexé.

Le récepteur sonore 3 monté sur un élément du train 4 est représenté ici comme étant un récepteur téléphonique de modèle

Prix du fascicule : 6 francs.

courant, mais il peut être remplacé par tout autre récepteur sonore, par exemple un vibreur électro-mécanique ou à quartz. Ce récepteur sonore est, quel que soit son type, 5 relié au circuit de voie soit directement, soit par l'intermédiaire d'un condensateur.

Le fonctionnement de l'ensemble est le suivant :

Lorsque l'on appuie sur le bouton 2 du 10 poste de commande 1, la lampe 6 est alimentée et son circuit grille-plaque est parcouru par des courants dont la fréquence dépend des caractéristiques du circuit oscillant constitué par les selfs 7 et 8 et le conden- 15 sateur 10; ces courants induisent dans l'enroulement 9 des courants de même fréquence actionnant le récepteur téléphonique 3 et cela, quelle que soit la position qu'occupe sur la voie 5 le train 4 portant ledit 20 récepteur. Sous l'action des courants induits dans l'enroulement 9, le récepteur 3 émet un son et cela tant que l'on appuie sur le bouton 2.

Il est à remarquer que la tonalité de ce 25 son dépend uniquement de la fréquence des courants émis par l'oscillateur du poste de

commande et qu'une simple modification des constantes des selfs 7 et 8 et du condensateur 10 permet d'obtenir des sons différents purs ou plus ou moins chargés en 30 harmoniques et appropriés aux divers modèles de jouets : locomotives à vapeur, locomotives électriques, autorails, etc.

RÉSUMÉ :

1° Equipement sonore plus spécialement 35 — mais non exclusivement — applicable aux jouets électriques tels que chemins de fer miniature, permettant la commande à distance d'un signal sonore monté sur le train et pouvant fonctionner indifféremment lors- 40 que celui-ci est en marche ou à l'arrêt, sous l'action d'un générateur de fréquence à fréquence musicale, constitué par une lampe à plusieurs électrodes;

2° Variante du précédent équipement 45 dans laquelle le poste de commande du signal sonore est groupé avec les organes de commande du chemin de fer miniature.

L. ROUSSY.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-THIRION.

